

DEL2024\_11\_181

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 27  
Votants : 35



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six novembre, à 20 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 20 novembre 2024.

### PRESENTS :

M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

### ABSENTS/ PROCURATIONS:

Mme Djena DIARRA (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Malgorzata DUDEK (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Maryline MARQUES (donne procuration à M. Serge CADIO), M. Karim BENMISSI (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), M. Ludovic PEDRO (donne procuration à Mme Nafi SIBY), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Farid KACHOUR)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **NON-RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE MONTFERMEIL A L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT – MAITRISEZ VOTRE ENERGIE (ALEC-MVE)**

#### *Sur proposition de Maria DA SILVA.*

La ville de Montfermeil mène depuis 2015 des actions afin d'accompagner les ménages dans la lutte contre la précarité énergétique, soit pour des projets de rénovation énergétique et/ou sur une meilleure maîtrise des consommations de fluides. Dans le cadre de ces actions, la Commune a signé des conventions de partenariat avec l'Agence Locale de l'Energie et du Climat - Maitrisez Votre Energie (ALEC-MVE). De plus, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 31 mars 2022, a approuvé l'adhésion à l'ALEC MVE.

Il s'avère cependant que les modalités d'intervention qui ont été modifiée par l'ALEC MVE, avec la suppression, notamment, des permanences pour des rendez-vous individuels et la mise en place de deux réunions d'informations globales ce qui est préjudiciable pour nos administrés.

Par ailleurs, l'Agence Locale de l'Energie et du Climat - Maitrisez Votre Energie (ALEC-MVE) n'a pas souhaité se positionner en tant que Mon Accompagnateur Rénov' (MAR), acteur indispensable auprès des ménages qui

DEL2024\_11\_181

s'engagent dans des travaux de rénovation de type Parcours Accompagné (PA). En conséquence, chaque ménage n'a pas la possibilité de bénéficier d'un service complet auprès de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat - Maîtrisez Votre Energie (ALEC-MVE) et doit changer d'interlocuteur en cours de projet.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'ANAH met en œuvre le Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH) qui s'inscrit dans la suite du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE). Dans ce cadre, de nouvelles coopérations et coordinations territoriales vont être mise en œuvre.

A ce titre l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est signera d'ici la fin 2024 une convention avec l'ANAH et un Pacte territorial France Rénov' (PIG) dans lequel de nombreuses actions seront mis en œuvre courant 2025 puis complétée à compter de 2026. La Ville de Montfermeil, en lien avec l'EPT, pourra poursuivre dans ce nouveau dispositif l'accompagnement des ménages afin de les orienter au mieux dans leur projet.

Compte tenu de ces éléments, il est proposé au Conseil Municipal de ne pas renouveler l'adhésion de la commune de Montfermeil auprès de l'Agence locale de l'énergie et du climat-Maîtrisez Votre Energie (ALEC-MVE) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 5219-5,

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (1), et notamment son article 188,

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

Vu le décret n°2015-1662 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand-Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial dont le siège est à Noisy-le-Grand,

Vu la délibération n°CM2019/12/04/21 du Conseil de la Métropole du Grand Paris relative à l'adoption de la convention du « Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique » (SARE) dont la date de fin est le 31 décembre 2024,

Vu la délibération du Conseil de territoire n° CT2021-06-29-36 en date du 29 juin 2021, portant approbation de l'adhésion à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat – Maîtrisez Votre Energie (ALEC-MVE) et approbation de ses statuts,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°2022\_03\_030 du 31 mars 2022 approuvant l'adhésion de la Commune de Montfermeil à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat – Maîtrisez Votre Energie (ALEC-MVE) et approbation de ses statuts

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'ANAH n°2024-05 du 13 mars 2024 relative aux conditions de la coopération et de la coordination territoriale pour le déploiement du service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) à l'échelle régionale,

Vu la délibération du Conseil d'administration de l'ANAH n°2024-06 du 13 mars 2024 relative à la mise en œuvre du Pacte territorial France Rénov' complété par la délibération modificative n°2024-26 du 12 juin 2024, dont l'enjeu est le déploiement du Service Public de Rénovation de l'Habitat (SPRH) au 1<sup>er</sup> janvier 2025

Considérant qu'en raison de la couverture des domaines décrite dans le cadre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH), l'Agence Locale de l'Energie et du Climat – Maîtrisez Votre Energie (ALEC-MVE) n'est pas en mesure d'effectuer l'ensemble des missions dans des conditions optimales,

DEL2024\_11\_181

Considérant que l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Grand Est souhaite modifier le mode de gestion du service public de la rénovation de l'habitat pour l'année 2025 et les années suivantes, en se positionnant comme maître d'ouvrage et signataire du futur Pacte territorial auprès de l'ANAH,

Considérant que du fait de cette nouvelle organisation, il y a lieu pour la commune de Montfermeil de ne pas renouveler son adhésion à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat – Maîtrisez Votre Energie (ALEC-MVE) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025,

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. De ne pas renouveler son adhésion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat – Maîtrisez Votre Energie (ALEC-MVE) à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.
2. D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**35 POUR**

*M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU*

*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Jean-Yves LAVALLEZ**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.

Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le *02/12/2024*

Au Représentant de l'Etat

Publié le *02/12/2024*

Montfermeil, le *02/12/2024*

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)